

Plaidoyer

En France :

- > **1 personne en situation de pauvreté sur 2 a moins de 30 ans.**¹³
- > **8,8 millions de personnes**¹⁴ dépendent de l'aide alimentaire en 2020 (+ 3,3 millions par rapport à 2018).
- > **24 700 jeunes majeurs** sont suivis en protection de l'enfance.¹⁵
- > Seulement **1 % des contrats jeunes majeurs** ont une durée supérieure à 1 an.¹⁶
- > **23 % des jeunes de 17 ans** sortant de la protection de l'enfance ne sont plus scolarisés dans une formation diplômante.¹⁷
- > **Un quart** des personnes **sans domicile fixe** nées en France étaient des personnes ayant été prises en charge par l'Aide sociale à l'enfance, déjà avant la crise sanitaire.¹⁸

¹³ Observatoire des inégalités, janvier 2021 – La Gazette des communes, novembre 2020

¹⁴ Cese, décembre 2020

¹⁵ ONPE, février 2021

¹⁶ Injep, juillet 2020

¹⁷ Cause Majeur !, juin 2020

¹⁸ Ouest France, février 2019

SOS Villages d'Enfants est une association strictement apolitique, attachée à son indépendance et sa neutralité. Elle interpelle et « nourrit » les décideurs politiques, en s'appuyant sur son expertise terrain et en associant les différents acteurs concernés (professionnels, enfants et jeunes), ce qui fait sa force et fonde sa légitimité.

Le positionnement de SOS Villages d'Enfants, fondé sur l'expertise d'usage portée par les enfants, les jeunes et les professionnels ainsi que sur la pratique quotidienne articulée à la défense des droits de l'enfant dans chacun de ses villages SOS et programmes partout dans le monde, contribue à la crédibilité de ses messages. C'est pourquoi l'avis de SOS Villages d'Enfants est de plus en plus entendu et sollicité par les pouvoirs publics en France.

En 2020, SOS Villages d'Enfants s'est grandement mobilisée pour alerter sur la situation de nombreux enfants et de leurs familles, contraints de choisir entre la protection contre le virus de la

Une année 2020 marquée par :

- > Une mobilisation en amont de la **nomination de la nouvelle Défenseure des droits**
- > Une contribution au **rapport alternatif sur les droits de l'enfant** remis à l'ONU
- > La poursuite de la **dynamique « De la convention aux actes »** avec la publication d'un observatoire sur la mise en œuvre des actes 2019 et une lettre ouverte au Président de la République
- > **Un webinaire sur les droits de l'enfant et les objectifs de développement durable**, avec le Groupe Enfance
- > **Participation aux États généraux de l'éducation avec le groupe de réflexion Vers Le Haut**

Covid-19 et le respect de leurs droits. La nécessité d'une mobilisation forte en faveur des droits de l'enfant, afin de leur apporter des solutions pérennes, a été renforcée par la crise sanitaire.

L'association a continué à promouvoir une approche par les droits de l'enfant et à porter ses messages pour plaider en faveur d'une meilleure effectivité des droits de l'enfant en France et à l'international. Elle s'est notamment impliquée dans la rédaction du rapport alternatif de la société civile, piloté à destination du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Une partie de ce rapport a été écrite par les jeunes directement.

> MOBILISATION EN AMONT DE LA NOMINATION DE LA NOUVELLE DÉFENSEURE DES DROITS

Le 24 juin 2020, à l'initiative de SOS Villages d'Enfants, plusieurs associations et jeunes se sont mobilisés pour rédiger une lettre ouverte à l'attention du Président de la République, au sujet de la nomination imminente du nouveau Défenseur des droits et de la désignation ultérieure d'un nouveau Défenseur des enfants.

Cette lettre a rappelé le rôle décisif de ces deux institutions dans la mise en œuvre des droits de l'enfant, en France et à l'international, et a souligné les qualités essentielles à ces missions pour les incarner avec force et faire avancer les enjeux liés aux droits de l'enfant et des jeunes.

> CONTRIBUTION AU RAPPORT ALTERNATIF SUR LES DROITS DE L'ENFANT REMIS À L'ONU

À la suite de la ratification de la Convention internationale des droits de l'enfant en 1990, la France a l'obligation de se soumettre à un examen tous les 5 ans, conduit par le Comité des droits de l'enfant basé à Genève, sur la mise en œuvre de la Convention sur son territoire et dans sa politique internationale. Dans ce cadre, la société civile est amenée à donner son opinion et à rédiger des rapports dits « alternatifs » à ceux produits par l'État directement. C'est ainsi que sur le premier semestre 2020, SOS Villages d'Enfants s'est grandement impliquée dans la rédaction du rapport alternatif remis au Comité des droits de l'enfant au sein du collectif AEDE (Agir ensemble pour les droits de l'enfant) qui réunit près de 50 organisations dans tous les domaines de l'enfance et dont SOS Villages d'Enfants est membre depuis 2018.

Cela a été l'occasion pour SOS Villages d'Enfants d'exposer son analyse sur les enjeux de gouvernance, de protection de l'enfance, de participation et d'éducation, et de contribuer à la rédaction de la partie internationale à travers le Groupe Enfance dont l'association est chef de file.

Trois jeunes de l'association se sont également activement mobilisés avec d'autres jeunes du réseau AEDE pour écrire leur propre rapport sur les enjeux suivants : la lutte contre la pauvreté, les jeunes majeurs, les discriminations, le droit de vote, la lutte contre toutes formes de violence, l'accès au sport et le cyberharcèlement. Leur rapport a pu être intégré à celui de l'AEDE et soumis au Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

> POURSUITE DE LA DYNAMIQUE « DE LA CONVENTION AUX ACTES ! » : observatoire et lettre ouverte au Président de la République

2020 marque la 2^{ème} année de la dynamique « De la convention aux actes ! » coordonnée, par SOS Villages d'Enfants. Cette dynamique, créée à l'occasion du trentième anniversaire de la Cide, vise notamment à remettre l'enfant au cœur des politiques publiques, en s'assurant de la mise en œuvre des 12 actes et 69 propositions émis en 2019 et remis officiellement à plusieurs décideurs politiques, y compris des membres du gouvernement, afin d'infléchir la politique nationale de la France et son action de coopération internationale. Elle regroupe 26 associations, ONG et collectifs engagés sur le champ de l'enfance.

Le 18 novembre, à la veille du 31^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, la Dynamique a adressé une lettre ouverte au Président de la République appelant à renforcer la gouvernance des politiques de l'enfance, en se dotant d'une stratégie globale et transversale, en rassemblant toutes les politiques publiques de l'enfance au sein d'un ministère dédié et en ne laissant pas les droits de l'enfant dans l'angle mort des politiques de coopération et d'aide humanitaire. Cette initiative a été relayée par plusieurs médias (radio, presse écrite et presse digitale).

La Dynamique a également publié un observatoire intitulé « *Une année de plus sans garantie pour les droits de l'enfant* », qui insiste sur les avancées, les reculs et les stagnations des droits de l'enfant en lien avec les 8 thèmes (gouvernance, protection, participation, justice, éducation, santé, environnement et précarité) abordés dans les actes rédigés en 2019.

L'année 2020 a démontré que les recommandations de la Dynamique ne sont que plus pertinentes, car la crise actuelle révèle et exacerbe des inégalités préexistantes, et fragilise les plus vulnérables, en particulier les enfants.



L'unité [de la Nation] doit se faire en préservant et en préparant un avenir commun, au centre duquel les jeunes générations doivent être mieux prises en compte, valorisées et écoutées. Pour ce faire, leurs droits, consacrés il y a près de trente-et-un ans par la Convention relative aux droits de l'enfant, doivent plus que jamais être garantis à chaque enfant.



Extrait de la lettre ouverte au Président de la République du 18 novembre 2020

> GROUPE ENFANCE : UN WEBINAIRE SUR LES DROITS DE L'ENFANT ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2020 est la seconde année du projet triennal financé par l'Agence Française de Développement (AFD), « Groupe Enfance : pour une meilleure contribution de la France à l'effectivité des droits de l'enfant à l'international », dont SOS Villages d'Enfants assure le rôle de chef de file de cette phase 1. Aujourd'hui, ce collectif rassemble 19 ONG. Le 19 novembre 2020, dans le cadre de son opération annuelle « Objectif Enfance », le Groupe Enfance a organisé un webinaire sur le thème « 10 ans avant la fin des ODD, quelles politiques pour une mise en œuvre effective des droits de l'enfant à l'international ? ». Cet événement a permis le partage des recommandations du Groupe Enfance en faveur d'une meilleure prise en compte des droits de l'enfant dans la politique internationale de la France.

Ce webinaire a réuni plus de 130 participants et a donné lieu à des interventions riches et diversifiées de représentants parlementaires, du gouvernement (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, Service public fédéral Belge des Affaires étrangères), de représentants européens (Commission européenne), de personnalités politiques et de professionnels issus d'ONG ou d'associations.

> VERS LE HAUT

Vers Le Haut est le premier groupe de réflexion français dédié aux jeunes et à l'éducation. Ce centre d'études et d'actions a été créé à l'initiative de SOS Villages d'Enfants, en partenariat avec 6 autres acteurs éducatifs. Il cherche à apporter des réponses à la crise éducative en capitalisant sur les bonnes pratiques venant du terrain. En associant des éducateurs, des jeunes et des familles et des experts, il contribue à nourrir la réflexion et les décisions des pouvoirs publics et des acteurs de l'éducation.

SOS Villages d'Enfants participe au Comité directeur et au Conseil scientifique de Vers Le Haut. Les professionnels et les jeunes de SOS Villages d'Enfants sont régulièrement sollicités pour partager leur expertise et leurs propositions qui sont relayées dans les publications et les événements du think tank. Un épisode de la web série « *Tous Éducateurs !* », réalisée par Vers Le Haut, est consacré aux valeurs incarnées et transmises par SOS Villages d'Enfants. En 2020, SOS Villages d'Enfants a singulièrement soutenu la démarche des États généraux de l'éducation, portée par Vers Le Haut, avec plus de 80 acteurs éducatifs de tous horizons. SOS Villages d'Enfants a notamment participé à trois des sept étapes de cette grande mobilisation citoyenne, qui se déploie dans toute la France.